

TARIFS HT 2024 – Validés lors de l’A.G. du 14 / 04 / 2023

ADHERENT	
Droit d’entrée	25€ à l’adhésion
Frais d’adhésion fixe annuel	1€ annuel
Cotisation Per Capita par salarié	120€ annuel
Facturation pour absence non justifiée	65€ à la prestation
INTERIMAIRE	
Droit d’entrée	25€ à l’adhésion
Frais d’adhésion fixe annuel	1€ annuel
Facturation de la visite	100€ à la prestation
Facturation pour absence non justifiée	70€ à la prestation
AFFILIE	
Droit d’entrée	25€ à l’adhésion
Facturation de la visite du travailleur indépendant / gérant non salarié / salarié éloigné	100€ à la prestation
Facturation pour absence non justifiée	70€ à la prestation
TARIFS COMPLEMENTAIRES	
Lettre recommandée avec A.R.	10€
Frais de rejet de prélèvement automatique	10€
Acompte à verser pour effectuer une visite médicale en cas de retard de paiement	100€ par salarié